

**Zone de secours Hainaut centre**

Place Communale 1  
7100 LA LOUVIERE

<https://mail.zhc.be>

**Extrait du Conseil de Zone**

---

**Réunion du Conseil de la Zone de secours Hainaut centre du 17 février 2016**

---

**En présence de :**

HOYAUX Pascal, Bourgmestre, Président  
DEVIN Laurent, Bourgmestre  
DAYE Maxime, Bourgmestre  
DE VOS Karl, Bourgmestre  
DUPONT Xavier, Bourgmestre  
SAINT-AMAND Olivier, Bourgmestre  
TOURNEUR Aurore, Bourgmestre  
DRAUX Didier, Bourgmestre  
THIEBAUT Eric, Bourgmestre  
MOYART Ghislain, Bourgmestre  
MOUREAU Christian, Bourgmestre  
LEPINE Jean-Pierre, Bourgmestre  
LECOMPTE Florence, Bourgmestre remplacée par LEROY Stéphane, 4ème Echevin  
POLL Bénédicte, Bourgmestre  
DE SAINT MOULIN Marc, Bourgmestre remplacé par FERAIN Marc, Echevin  
  
DUPONT Jean-Marc, Bourgmestre empêché - Observateur  
  
STAQUET Philippe, Colonel, Commandant de zone  
  
FERRARI Jean-Pierre, Comptable spécial  
  
DELVINQUIERE Eve, Secrétaire du Conseil

---

**Finances – Cession des emprunts ayant pour objet le financement des casernes (zone vers communes) – Décision**

**Le Conseil de la Zone de secours Hainaut centre, réuni en séance publique,**

Vu la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile.

Vu la loi du 19 avril 2014 portant règlement sur la comptabilité des Zones de Secours.

Considérant que les casernes n'ont pas été transférées au 31/12/2015 ;

Considérant que par conséquent les charges de financement desdits biens ne peuvent être prises en charge par la Zone de Secours puisque cette dernière n'en est pas la propriétaire ;

Considérant que le Conseil de la Zone de Secours, conformément à la directive du Ministre des Pouvoirs Locaux et de la Ville, a fixé l'indemnité locative soit à la valeur locative fixée par le Comité d'acquisition soit au montant des charges de capital et d'intérêts des emprunts supportés par la Ville (part propre) ;

**DECIDE, à l'unanimité,**

**Article 1 : de céder à la Ville de Binche les emprunts suivants relatifs à sa caserne**

Ancien n° communal	Nouveau n°	Organisme prêteur	Description
12ING	81ING	7 ING	Maintenance extraordinaire des hangars du Service Incendie
1618	89	1 Belfius banque	L'aménagement de l'arsenal du Service Incendie
2189	30	1 Belfius banque	Arsenal – remplacement des portes de garage

**Article 2 : de céder à la Ville de Chièvres les emprunts suivants relatifs à sa caserne**

Ancien n° communal	Nouveau n°	Organisme prêteur	Description
1542	113	1 Belfius banque	Construction d'une caserne pour le service incendie

**Article 3 : de céder à la Ville de Soignies les emprunts suivants relatifs à sa caserne**

Ancien n° communal	Nouveau n°	Organisme prêteur	Description
1774	80	1 Belfius banque	L'aménagement des bâtiments « Socovia » en arsenal des pompiers
1842	81	1 Belfius banque	L'installation du chauffage à l'arsenal des pompiers Socovia (PT 95)
1857	82	1 Belfius banque	L'aménagement de l'arsenal des pompiers n1

**Article 4 : de céder à la Ville de Saint-Ghislain les emprunts suivants relatifs à sa caserne**

Ancien n° communal	Nouveau n°	Organisme prêteur	Description
74		BNP PARISBAS	Équipement et maintenance de la caserne des pompiers
87		BNP PARISBAS	Équipement et maintenance de la caserne des pompiers
113		BNP PARISBAS	Équipement et maintenance de la caserne des pompiers
123		BNP PARISBAS	Aménagement de la caserne des pompiers
139		BNP PARISBAS	Aménagement de la caserne des pompiers
176		BNP PARISBAS	Aménagement de la caserne des pompiers

**Article 5 : de céder à la Ville de Dour les emprunts suivants relatifs à sa caserne**

Ancien n° communal	Nouveau n°	Organisme prêteur	Description
--------------------	------------	-------------------	-------------


1580	85	1 Belfius banque	Remplacement d'une porte sectionnelle à l'arsenal des pompiers avenue Regnard
------	----	------------------	---

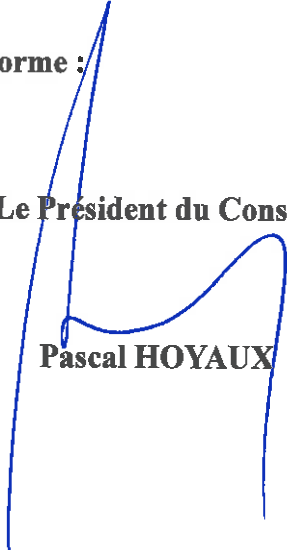
**Par le Conseil:**

**Le Secrétaire du Conseil,  
Eve DELVINQUIERE**

**Le Président du Conseil,  
Pascal HOYAUX**

**Pour expédition conforme :**

**Le Secrétaire du Conseil,**  
  
**Eve DELVINQUIERE**

**Le Président du Conseil,**  
  
**Pascal HOYAUX**